

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2019

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure

COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 15 pages numérotées de 1/15 à 15/15.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit.

- Sciences sociales et politiques pages numérotées de 10/15 à 12/15
- Économie approfondie pages numérotées de 13/15 à 15/15.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

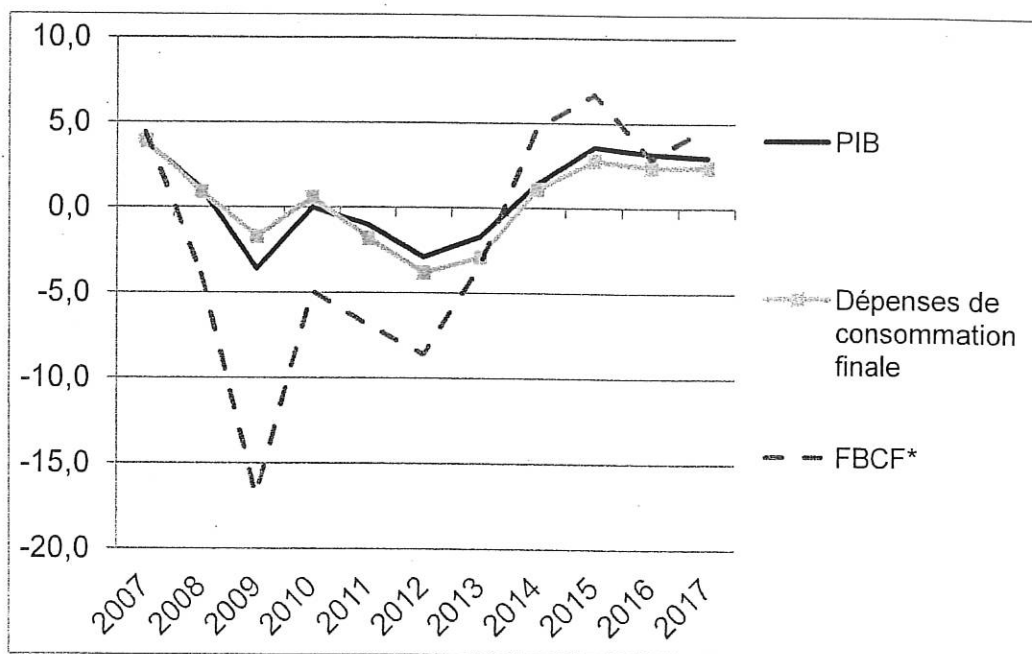
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Sujet : Dans quelle mesure les fluctuations économiques s'expliquent-elles par les variations de la demande globale ?

DOCUMENT 1

Évolution en volume du PIB, des dépenses de consommation finale et de la formation brute de capital fixe* (FBCF) en Espagne (en %)



Source : D'après Eurostat, 2018.

* FBCF : la formation brute de capital fixe mesure les dépenses d'investissement.

DOCUMENT 2

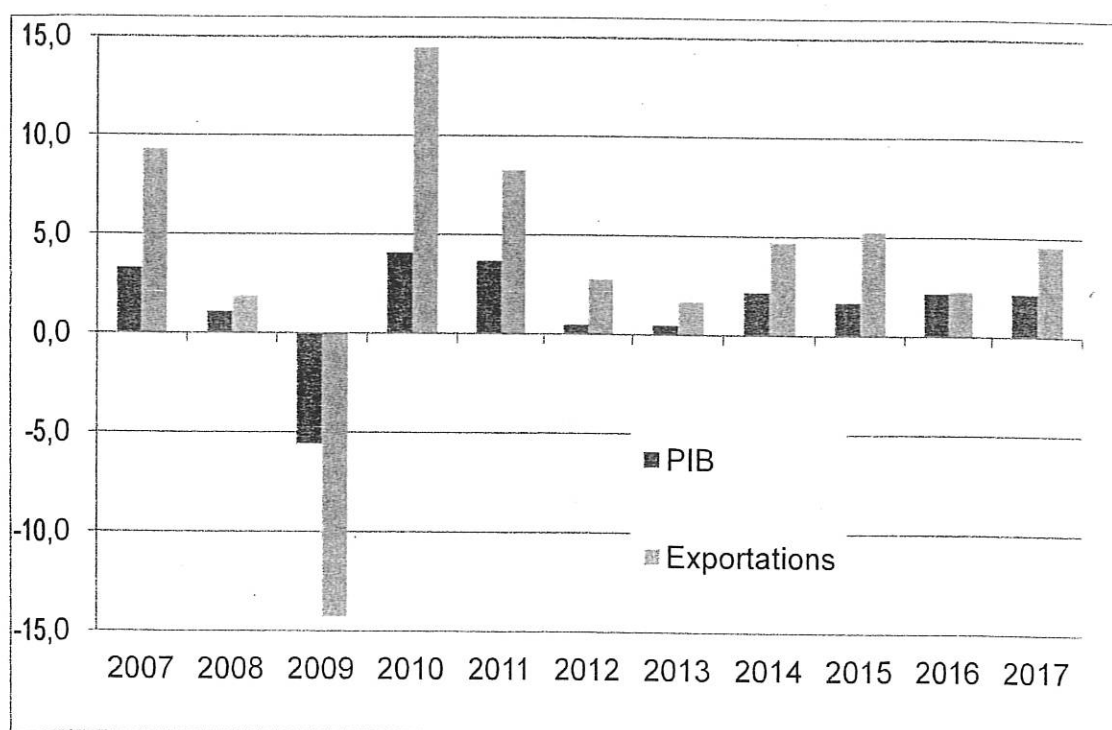
Haïti est un pays extrêmement vulnérable aux aléas naturels, auxquels est exposée plus de 90 % de sa population. Le 4 octobre 2016, la péninsule du sud a été ravagée par l'ouragan Matthew, la catastrophe la plus dévastatrice depuis le séisme de 2010. Le coût des dommages a représenté 32 % du PIB. Dans la péninsule Sud d'Haïti, un tiers des hôpitaux ont été touchés, plus de 500 écoles ont été détruites et les pertes dans le secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage ont eu des conséquences délétères durables sur les moyens de subsistance des populations concernées. [...]

La croissance du PIB haïtien s'est ralentie à 1,2 % au cours de l'exercice 2017, contre 1,5 % au cours de l'exercice 2016, en grande partie en raison des faibles performances du secteur agricole. Les dépenses publiques ont été augmentées pour faire face aux besoins de reconstruction après le passage de l'ouragan Matthew. La mobilisation des ressources reste difficile, avec des recettes internes atteignant à peine 12,9 % du PIB. En outre, si l'ouragan Matthew a amputé la production agricole de 5,1 % sur la première moitié de l'exercice budgétaire, le secteur a plutôt connu une croissance de 0,8 % à la fin de l'exercice.

Source : Banque mondiale, avril 2018.

DOCUMENT 3

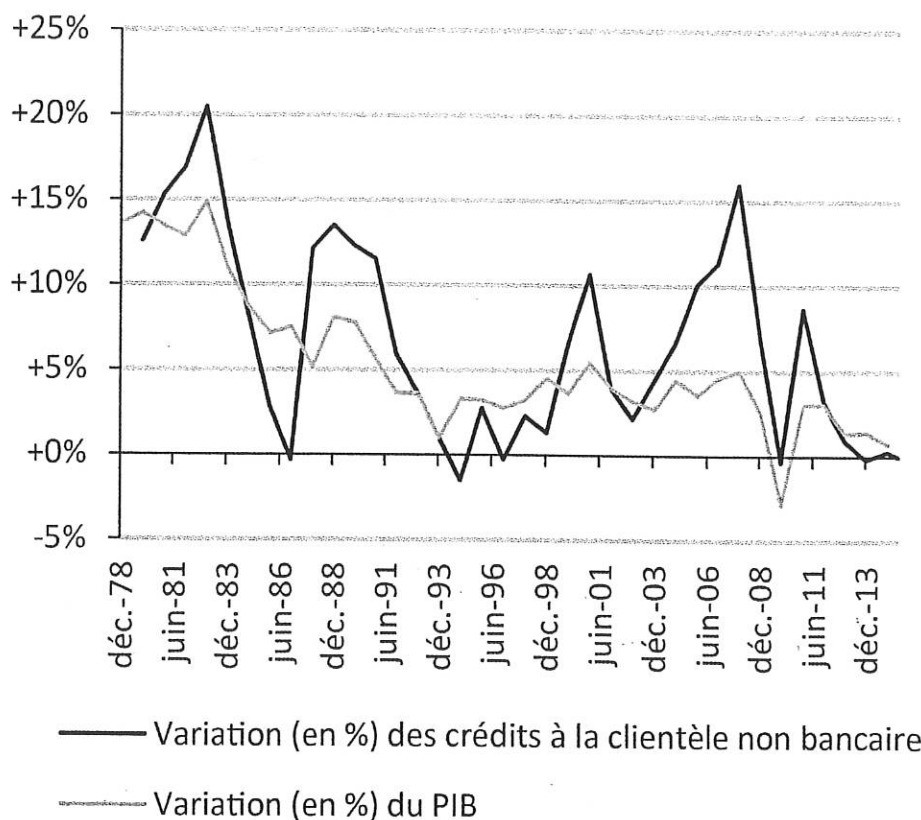
Évolution en volume du PIB et des exportations de biens et services en Allemagne (en %)



Source : Données Eurostat, 2018.

DOCUMENT 4

Évolution de l'encours de crédits à la clientèle non bancaire* et du PIB en France
(en %)



Source : « Analyse de l'évolution sur longue période des portefeuilles de crédits à la clientèle non bancaire », Banque de France, *Analyses et synthèses* n°61, avril 2016.

* Encours de crédits à la clientèle non bancaire : montant des crédits bancaires accordés aux ménages, aux entreprises et aux administrations publiques.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

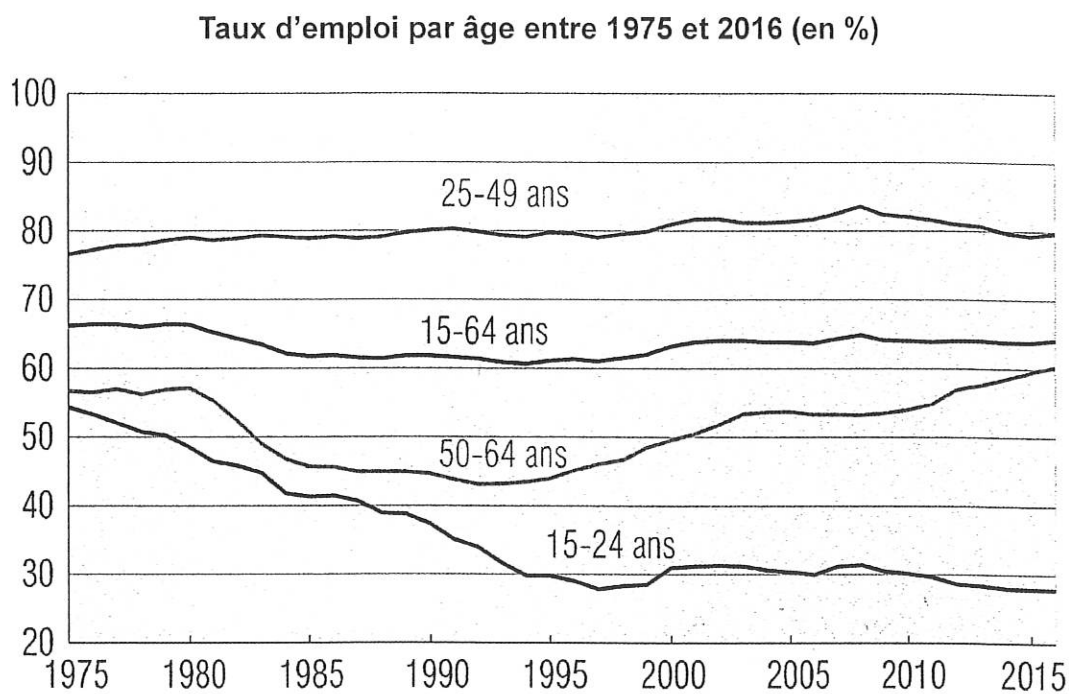
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Quels sont les avantages du commerce international pour les consommateurs ?
(3 points)
2. En quoi la solidarité organique se distingue-t-elle de la solidarité mécanique chez Durkheim ? (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Sujet : Vous présenterez le document puis vous caractériserez l'évolution des taux d'emploi selon l'âge.



Source : INSEE, 2018.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2013 et France hors Mayotte de 2014, population des ménages.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les inégalités économiques et sociales peuvent se cumuler.

DOCUMENT 1

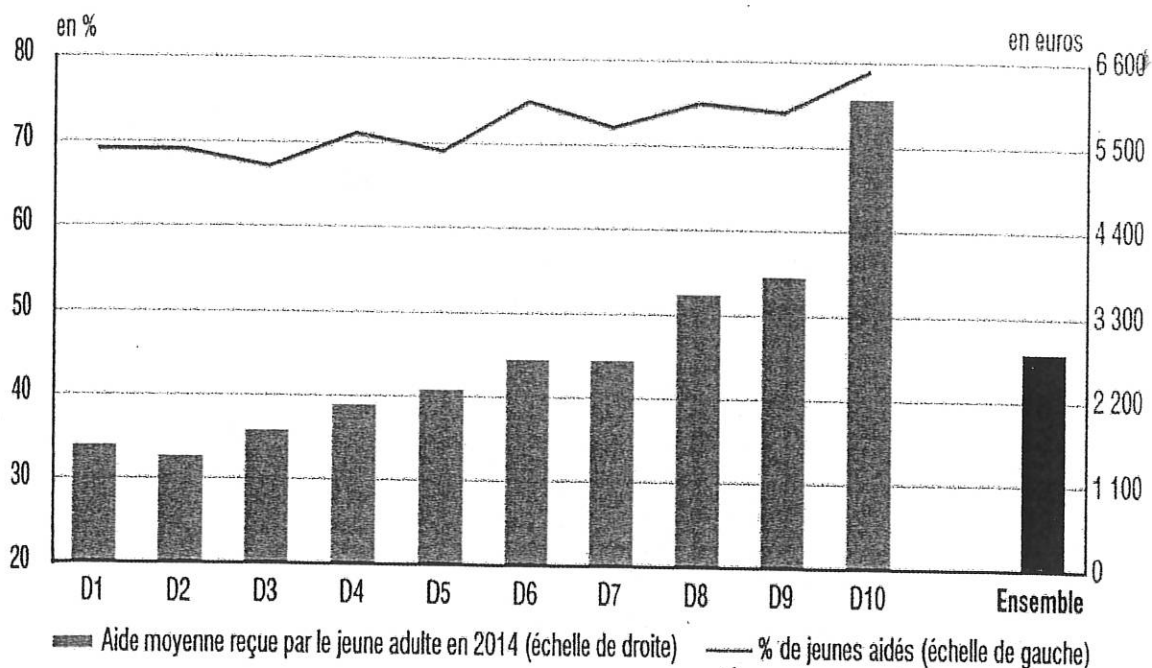
En 2015, au-dessus de 106 210 euros de revenu initial par unité de consommation*, une personne se situe parmi les 1 % les plus aisés de la population, c'est-à-dire les très hauts revenus. Ces derniers gagnent en moyenne près de sept fois plus que l'ensemble de la population et perçoivent 6,8 % de la masse des revenus. [...] Plus des trois quarts des personnes ayant un très haut revenu en 2014 faisaient déjà partie des 1 % des très hauts revenus en 2013. Au plus haut de la distribution, 68 % des 0,1 % des personnes ayant les revenus les plus élevés en 2014 étaient déjà classées comme telles en 2013 et 96 % appartenaient aux très hauts revenus. [...] Plus les revenus sont élevés et plus les sources sont diversifiées : les très hauts revenus déclarent en particulier des revenus non commerciaux et des revenus des actifs financiers. En 2015, 1 % de la population déclare ainsi 30 % des revenus du patrimoine. Au sein des ménages à très haut revenu, les salariés sont cadres dans près de 60 % des cas et chefs d'entreprise dans près de 10 % des cas.

Source : « Les très hauts revenus en 2015 », *INSEE Références*, 2018.

* Unité de consommation : mode de calcul qui permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente.

DOCUMENT 2

Aide financière versée par les parents reçue par les jeunes adultes en 2014, selon le niveau de vie des parents (en % et en euros)



Source : « Revenus des jeunes adultes », *INSEE Références*, 2018.

Champ : personnes âgées de 18 à 24 ans résidant en France hors Mayotte.

Lecture : 69 % des jeunes adultes dont les parents font partie des 10 % les moins aisés reçoivent une aide financière versée par les parents, pour une valeur moyenne de 1 540 euros par an.

DOCUMENT 3

Orientation en seconde générale et technologique selon la note obtenue aux épreuves de contrôle continu du brevet (en %)

	Ouvriers non-qualifiés	Ouvriers qualifiés	Employés	Professions intermédiaires	Cadres supérieurs
Notes de 12 à 15	84	85	88	94	98
Notes de 10 à 12	59	64	73	81	91
Notes de 8 à 10	30	37	43	50	66

Source : Ministère de l'Éducation, *note d'information* n°13.24, novembre 2013.

Champ : Elèves entrés en 6^{ème} en 2007.

Lecture : 84 % des enfants d'ouvriers non qualifiés ayant obtenu entre 12 et 15 aux épreuves de contrôle continu du brevet ont été orientés en seconde générale et technologique.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Sujet : Comment expliquer les comportements politiques ?

DOCUMENT 1

C'est devenu un lieu commun que d'affirmer que « parler de gauche et de droite, cela n'a plus guère de sens aujourd'hui ». Ces deux termes restent pourtant utilisés dans le débat public. Les Français se situent eux-mêmes volontiers à droite ou à gauche. Dans leur majorité, ils restent cohérents avec l'histoire longue de cette opposition : par exemple, quand ils s'autopositionnent eux-mêmes à gauche, ils se montrent moins favorables à des mesures prônant la libéralisation du marché du travail que lorsqu'ils s'auto-situent à droite, ou quand ils se situent à droite, ils sont plus enclins à des mesures sécuritaires que lorsqu'ils se déclarent à gauche (...). L'opposition droite/gauche joue donc encore dans les usages quotidiens du terme ou dans la structuration générale de l'opinion publique (...). Au total, le clivage gauche/droite s'affaiblit du point de vue organisationnel et intellectuel. Les Français dans leur majorité ne croient plus ni à la droite ni à la gauche, encore moins aux partis qui incarnent historiquement ces options. Cependant, leurs choix électoraux restent toujours largement influencés par des éléments qui définissaient il y a cinquante ans la droite et la gauche. On ne vote pas de la même façon si l'on possède ou non un patrimoine, on ne vote pas de la même façon si l'on est syndiqué ou non, on ne vote pas de la même façon si l'on travaille dans le privé et le public.

Source : « Droite/gauche, un clivage encore pertinent ? », Hors série n°21,
Sciences Humaines, C. BOUILLAUD, mai-juin 2016.

DOCUMENT 2

Caractéristiques du vote aux élections présidentielles en fonction de différentes variables

	1988	1995	2002	2007	2012	2017
Âge (18-39 ans)						
Extrême gauche	13*	16	28	10	14	26
Gauche	45	31	28	29	31	7
Centre	13	11	10	28	10	23
Droite	16	24	20	28	23	15
Extrême droite	12	18	13	6	22	28
Education (bac+4)						
Extrême gauche	12	13	22	8	11	23
Gauche	37	35	32	33	33	7
Centre	21	17	14	29	11	28
Droite	21	26	23	28	31	25
Extrême droite	8	9	8	3	14	17
Secteur public						
Extrême gauche	15	15	27	12	14	22
Gauche	47	40	33	34	41	8
Centre	15	13	7	21	9	28
Droite	13	18	21	26	18	23
Extrême droite	11	13	12	7	18	19

Source : CEVIPOF

*Lecture : En 1988, parmi les électeurs âgés de 18 à 39 ans, 13% d'entre eux ont voté pour un candidat d'extrême-gauche (chiffres arrondis).

Note : La candidature d'Emmanuel Macron a été classée au centre en 2017

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Sujet : Quelles sont les composantes institutionnelles qui caractérisent les régimes parlementaires ?

DOCUMENT 1

Dans tous les pays étudiés* a été instauré un régime parlementaire [...]. Ce choix a eu des incidences tant sur l'organisation que sur l'équilibre des pouvoirs. Le Parlement, devenu parfois bicaméral (en Pologne, en République tchèque, en Roumanie et en Slovénie), a retrouvé une place essentielle dans les institutions de l'Etat. Il a notamment été doté de moyens lui permettant d'exercer véritablement le pouvoir législatif. [...] Une institution nouvelle, celle du chef de l'Etat, a ainsi été créée. Si les attributions de ce président de la République varient d'un pays à l'autre, elles ne vont, dans l'ensemble, guère au delà de celle d'un chef de l'Etat dans un régime parlementaire. En effet, tous les Etats se sont efforcés de limiter la puissance du titulaire d'un tel poste afin d'éviter la personnalisation du pouvoir. Aussi, l'essentiel du pouvoir exécutif a-t-il été confié non pas au chef de l'Etat mais au Premier ministre et au gouvernement. Une grande attention est donc accordée à la formation du gouvernement, qui répond, dans l'ensemble, aux exigences d'un système parlementaire. Ainsi, partout, la présentation d'un candidat au poste de Premier ministre revient au chef de l'Etat et son investiture à l'Assemblée. Partout, également, il résulte de la pratique ou de règles juridiques que le chef du gouvernement est issu de la majorité au Parlement. Quant aux ministres, ils sont la plupart du temps nommés par le Président sur proposition du chef du Gouvernement. Cependant, et on s'éloigne là des schémas classiques, en Bulgarie et en Slovénie, c'est le Parlement qui les désigne. Surtout, le choix du modèle parlementaire fait que les pouvoirs législatif et exécutif disposent de moyens d'action l'un sur l'autre [...].

Source: « Une démocratie parlementaire à l'européenne? », Anne GRAZIER, *Pouvoirs*, 2003.

* Les pays étudiés sont l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, la Bulgarie et la Roumanie. Ils ont pour point commun d'être issus de l'ex bloc soviétique et d'avoir rejoint l'Union européenne en 2004 ou 2007.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

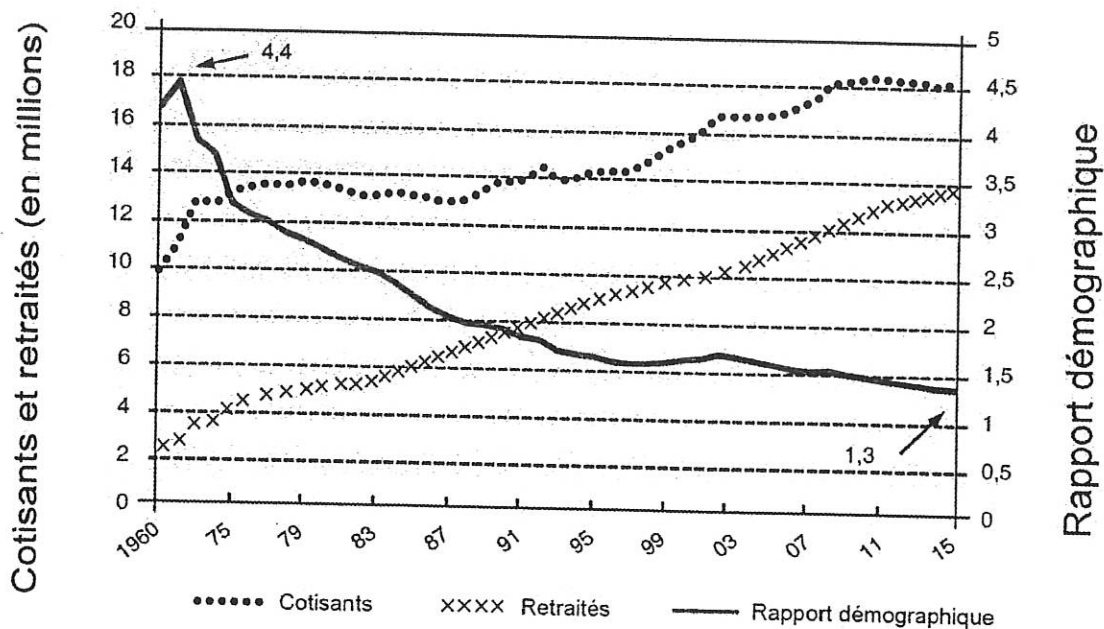
SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Sujet : Quels sont les effets des variables démographiques sur le financement du régime de retraite par répartition en France ?

DOCUMENT 1

Évolution du nombre de cotisants et de retraités du régime général et du rapport démographique depuis 1960



Source : Abrégé statistique de la branche retraite,
Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), 2016.

Note : Le rapport démographique est le rapport entre le nombre de cotisants actifs occupés (chômeurs exclus) et le nombre de retraités du régime général (métropole seule).

DOCUMENT 2

L'évolution de la population active dépend notamment de celle du nombre de personnes de 15 ans ou plus, ainsi que de la structure de la population totale selon l'âge et le sexe. La détermination de la population active tendancielle se fonde sur le scénario central de projection de la population totale. Celui-ci retient différentes hypothèses consistant à prolonger les grandes tendances observées par le passé : un solde migratoire annuel de 70 000 personnes, une fécondité de 1,95 enfant par femme et une baisse de la mortalité au même rythme que par le passé. Selon ces hypothèses, la population des 15 ans ou plus vivant en ménages ordinaires augmenterait de 10,7 millions de personnes à l'horizon 2070. Cette progression est portée essentiellement par l'augmentation des personnes âgées de 70 ans ou plus (+ 8,4 millions). Leur nombre doublerait pour atteindre 26 % de la population en ménages ordinaires en 2070 (contre 15 % en 2015) : cette hausse s'explique par l'amélioration de l'espérance de vie, passée et projetée. [...] Dans ce contexte, la proportion de personnes âgées de 55 ans ou plus dans la population active serait, elle aussi, encore en hausse (16 % de la population active en 2015, puis 23 % en 2070).

Source : « Projections à l'horizon 2070. Une hausse moins soutenue du nombre d'actifs », *INSEE Première*, mai 2017.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Sujet : Comment la politique de la concurrence protège-t-elle les intérêts des consommateurs ?

DOCUMENT 1

Communiqué de presse de la DGCCRF¹ du 20 septembre 2018

A la suite d'une réunion tenue le 18 septembre 2018, co-présidée par la directrice générale de la DGCCRF, V. Beaumeunier, et la Commission européenne, les autorités nationales chargées de la protection du consommateur en Europe ont demandé à la société F. de modifier ses conditions générales d'utilisation pour respecter la réglementation en matière de protection et d'information des consommateurs.

La DGCCRF coordonne, depuis novembre 2016, au sein du réseau européen des autorités de protection des consommateurs, une action commune visant à ce que les opérateurs de réseaux sociaux, dont F., mettent un terme à diverses infractions au droit européen de la consommation (pratiques commerciales trompeuses, clauses abusives, défaut d'information précontractuelle) relevées dans leurs conditions contractuelles.

F. avait pris des engagements en ce sens en février 2018.

Les modifications finalement apportées en avril 2018 à ses conditions générales d'utilisation ne sont pas satisfaisantes et ne respectent pas ses précédents engagements. Elles comportent plusieurs clauses que la DGCCRF juge insuffisamment claires et abusives, en particulier celles relatives à la suppression unilatérale des contenus, l'utilisation des données des utilisateurs et la limitation de responsabilités de F. en cas d'utilisation de ces données par des tiers.

Il a été précisé à F. que cette mise en conformité devrait être mise en oeuvre avant la fin de l'année. À défaut, les actions coercitives appropriées seront engagées pour contraindre l'entreprise au respect des règles nationales et européennes de protection des consommateurs.

Autorité de protection des consommateurs et garante de l'ordre public économique, la DGCCRF s'assure, par des enquêtes régulières, du respect par les grandes plateformes numériques des règles européennes et françaises.

Le réseau de coopération en matière de protection des consommateurs (CPC) réunit les autorités publiques de tous les États membres de l'UE chargées de l'application de la législation en matière de protection des consommateurs de l'UE. Dans ce cadre, les autorités examinent régulièrement des questions d'intérêt commun pour la protection des consommateurs dans le marché unique et coordonnent leur surveillance du marché ainsi que leurs mesures d'exécution éventuelles.

Source : www.economie.gouv.fr/dgccrf

¹ Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes.